



## ROYAUME DE BELGIQUE

Intervention de

S.E.M. Marc PECSTEEN, Représentant Permanent  
de la Belgique auprès des Nations Unies

### **Briefing MINUAD au Conseil de Sécurité**

New York, 26/8/2019

---

Madame la Présidente,

La Belgique remercie le Secrétaire général adjoint, M. Lacroix, et le Commissaire de l'UA, M. Chergui, pour leurs exposés.

Madame la Présidente,

Nous nous félicitons de la signature de la Déclaration constitutionnelle au Soudan le 17 août. Cet accord est le résultat de longues négociations et représente une étape importante pour le Soudan sur la voie vers la paix, la démocratie et la prospérité durables. Nous saluons également la nomination des 11 membres du Conseil de Souveraineté et l'investiture du Premier Ministre, Abdalla Hamdok, le 21 août. Nous félicitons le peuple soudanais, et en particulier les femmes et les jeunes, pour son action ferme mais pacifique.

A présent, tous les efforts doivent porter sur la mise en œuvre de cet accord, dans le même esprit de compromis et de réconciliation qui a permis aux parties prenantes de franchir cette étape historique. A cet égard, je voudrais souligner l'importance des éléments suivants :

- assurer l'inclusivité en incluant tous les segments de la société, en particulier les femmes qui étaient souvent à l'avant-plan des manifestations pacifiques, en plus des représentants de toutes les régions du pays ;
- respecter les droits de l'Homme et les libertés fondamentales des Soudanais, y compris le droit à la liberté de réunion, la liberté d'expression et de presse, et la liberté de religion ;

- lutter contre l'impunité y compris par la commission d'enquête indépendante sur les événements meurtriers du 3 juin, l'établissement d'un bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme au Soudan ou encore le dialogue avec la Cour Pénale Internationale afin de s'assurer que les personnes visées par un mandat d'arrêt seront traduites en justice, au Soudan ou devant la CPI.
- assurer la protection des civils, y compris un accès humanitaire libre et sans entrave.

La Belgique exprime son plein soutien au processus de transition et se réjouit de s'engager avec l'Autorité de transition sous conduite civile. La Belgique salue le rôle crucial de médiation qu'ont joué l'UA et l'Éthiopie, et le soutien donné par l'IGAD, l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale. Nous encourageons ces acteurs à continuer à soutenir le Soudan.

Madame la Présidente,

Cependant, nous restons préoccupés par la situation au Darfour. Le Darfour reste une région fragile, où les causes profondes du conflit, notamment l'accès à la terre et l'avenir des déplacés, n'ont pas encore été vraiment réglées. Le fait que certains groupes au Darfour ont malheureusement rejeté l'accord du 17 août montre que les parties prenantes soudanaises doivent continuer à œuvrer pour une solution pacifique et équitable pour tous, et un accord de paix entre toutes les parties soudanaises et les différents groupes rebelles. Ce moment représente une occasion unique de mettre fin aux multiples conflits qui déchirent le pays depuis trop longtemps.

Madame la Présidente,

Le mandat de la MINUAD sera de nouveau examiné par ce Conseil en octobre. Dans l'intervalle, le Conseil devra continuer à suivre attentivement la situation au Soudan en général et au Darfour en particulier. Le processus de sortie de la MINUAD ne peut être déconnecté de l'évolution dans le reste du pays. A cet égard, nous attendons avec intérêt le rapport conjoint de l'ONU et l'UA qui formulera une stratégie politique commune avec des options pour une présence adaptée et prudemment calibrée au Darfour.

Madame la Présidente,

Le Soudan vit un moment historique, résultat du courage et de l'aspiration à la liberté, à la paix et à la justice de son peuple. D'importants défis à la paix durable demeurent. Ce Conseil doit continuer à accompagner le pays dans la poursuite de sa transition.

Je vous remercie.